



DIRECCTE de Picardie

DR Pôle emploi Picardie

DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS ET OFFRES COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI EN PICARDIE EN OCTOBRE 2010

A partir de mars 2009, les données sur les demandeurs d'emploi sont présentées selon de nouveaux regroupements statistiques (catégories A, B, C, D, E). La plupart des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi : certains sont sans emploi (catégorie A), d'autres exercent une activité réduite courte d'au plus 78 heures au cours du mois (catégorie B), ou une activité réduite longue de plus de 78 heures au cours du mois (catégorie C). Par ailleurs, certaines personnes inscrites à Pôle emploi ne sont pas tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi : elles sont soit sans emploi et non immédiatement disponibles (catégorie D), soit pourvues d'un emploi (catégorie E). De plus, à compter du 1^{er} juin 2009, la mise en œuvre du revenu de solidarité active (RSA) est susceptible d'affecter sensiblement le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi.

Demands d'emploi de catégorie A (demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et personnes sans emploi)

Fin octobre 2010, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle emploi s'établit à 91 870 dans la région Picardie. Ce nombre diminue de - 0,1 % (soit - 112 personnes) comparé au mois dernier. L'évolution annuelle connaît une hausse de + 1,4 %. En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A baisse de - 0,8 % par rapport à fin septembre, et s'accroît de + 1,8 % annuellement.

En Picardie, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A diminue au mois d'octobre 2010 de - 0,1 % pour les hommes (+ 0,7 % sur un an), et de - 0,2 % pour les femmes (+ 2,1 % sur un an).

Les jeunes de moins de 25 ans enregistrent une baisse mensuelle de - 1,5 % (- 7,5 % sur un an) et les 25-49 ans connaissent une baisse de - 0,3 % (+ 1,0 % sur un an), quant aux plus de 50 ans, ils connaissent une hausse de + 2,2 % (+ 15,9 % annuellement).

Par rapport à septembre 2010, le nombre de demandeurs d'emploi varie ce mois-ci entre - 0,7 % dans la Somme et + 0,9 % dans l'Aisne, il diminue de - 0,5 % dans l'Oise.

Avertissement :

Les données présentées concernent les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi.

La notion de demandeurs d'emploi inscrit à Pôle emploi est une notion différente de celle du chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

Au-delà des évolutions du marché du travail, différents facteurs peuvent affecter les données relatives aux demandeurs d'emploi : modifications du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportements d'inscription des demandeurs d'emploi... En particulier, à compter du 1^{er} juin 2009, les dispositions relatives aux nouvelles obligations de recherche d'emploi des bénéficiaires du RSA et à leur accompagnement par le service public de l'emploi sont susceptibles d'accroître sensiblement le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi.

A partir de février 2009, les données sur les demandeurs d'emploi sont donc présentées selon de nouveaux regroupements (catégories A, B, C, D, E). Les données correspondant aux anciennes catégories (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8) sont présentées, pour une période transitoire, en annexe de la publication.

L'ensemble des définitions figure dans les encadrés 1 et 2, en pages 9 et 10 de la publication.

Demandeurs d'emploi de catégorie ABC (demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, personne sans emploi ou exerçant une activité réduite)

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie ABC s'établit, fin octobre 2010, à 137 246 dans la région. Ce nombre n'augmente presque pas au niveau de l'évolution mensuelle, soit 4 personnes en plus, et progresse de + 5,4 % sur un an.

En France métropolitaine, on enregistre une baisse mensuelle des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie ABC de - 0,3 % et un accroissement de + 5,0 % ces douze derniers mois.

Parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie ABC en Picardie, les hommes diminuent de - 0,1 % et les femmes augmentent de + 0,1 % sur un mois (+ 5,8 % sur un an pour les hommes et + 5,0 % sur un an pour les femmes).

Les jeunes de catégorie ABC connaissent une baisse mensuelle de - 1,6 % (- 3,2 % sur un an), les 25-49 ans enregistrent, par rapport au mois dernier, une augmentation de + 0,1 % (+ 5,8 % sur un an) et les 50 ans et plus enregistrent un accroissement mensuel de + 1,7 % (+ 16,0 % annuellement).

Par département, les évolutions mensuelles varient de - 0,2 % dans la Somme à + 0,3 % dans l'Aisne par rapport au mois dernier. L'Oise quant à elle connaît une diminution de - 0,1%.

En Picardie, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie ABC depuis plus d'un an augmente de + 0,9 % (soit 483 personnes) par rapport à septembre 2010, ceux inscrits depuis moins de douze mois enregistrent une baisse de - 0,6 % (soit 480 personnes). Ce nombre augmente de + 19,9 % par rapport au mois d'octobre 2009, pour les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie ABC depuis plus d'un an, ceux inscrits depuis moins de douze mois enregistrent une baisse annuelle de - 2,2%.

Les entrées et sorties de Pôle emploi

En Picardie, les entrées à Pôle Emploi en catégories A, B, C diminuent de - 4,6 % sur un an, une baisse portée principalement par les licenciements économiques (- 27,8%), les premières entrées (- 24,3%), les démissions (- 16,8%), les autres licenciements (- 16,0%), les reprises d'activité (- 14,1%) et les fins de mission d'intérim (- 12,5%) les fins de contrats à durée déterminée quant à elles connaissent une augmentation annuelle de près de + 0,9%, mais ce sont les autres cas qui augmentent le plus (+ 7,5 %).

Au contraire, les sorties de catégories A, B, C augmentent en Picardie de + 3,5% sur un an. Cette hausse est due principalement aux augmentations des radiations administratives (+ 12,0%), aux cessations d'inscription pour défaut d'actualisation (+ 9,3%) et aux entrées en stage (+ 6,9%). On note toutefois une baisse significative des sorties pour les autres cas (- 10,7%), les arrêts de recherche (- 4,1%) et les reprises d'emploi déclarées (- 1,7%).

Les offres collectées par Pôle emploi

En Picardie, les offres d'emploi collectées par Pôle emploi baissent de - 2,0% sur un an. Cette baisse concerne les offres d'emploi occasionnel et les offres d'emploi durable qui baissent respectivement de - 19,8% et de - 10,8%. Les offres d'emploi temporaire, quant à elles augmentent de + 12,6% par rapport à l'an dernier.

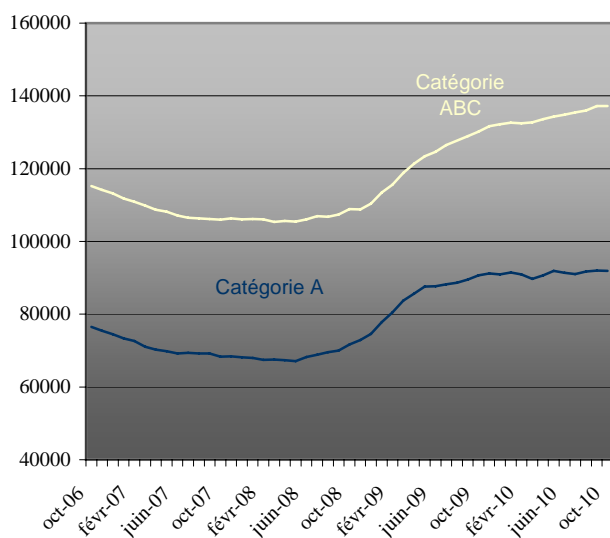
En octobre 2010, les offres d'emploi satisfaites ont enregistré une baisse annuelle de - 4,7 %. Cette baisse concerne les offres d'emploi durable (- 18,5 %). Les offres d'emploi occasionnel ont augmenté quant à elles de + 0,5 % et les offres d'emploi temporaire de + 2,6%.

DIRECCTE de Picardie

DR Pôle emploi de Picardie

DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS ET OFFRES COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI EN PICARDIE EN OCTOBRE 2010

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi
Catégories A et ABC (en cvs)



Fin octobre 2010, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle emploi s'établit à 91 870 dans la région Picardie. Ce nombre diminue de - 0,1 % (soit - 112 personnes) comparé au mois dernier. L'évolution annuelle connaît une hausse de + 1,4 %. En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A baisse de - 0,8 % par rapport à fin septembre, et s'accroît de + 1,8 % annuellement.

Par ailleurs, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie ABC s'établit, fin octobre 2010, à 137 246 dans la région. Ce nombre n'augmente presque pas au niveau de l'évolution mensuelle, soit 4 personnes de plus, et progresse de + 5,4 % sur un an. En France métropolitaine, on enregistre une baisse mensuelle des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie ABC de - 0,3 % et un accroissement de + 5,0 % ces douze derniers mois.

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A et ABC

Données CVS	Octobre 2009	Septembre 2010	Octobre 2010	Variation sur un mois	Variation sur un an
Picardie					
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	90 638	91 982	91 870	-0,1	1,4
Catégorie ABC (actes positifs de recherche d'emploi)	130 190	137 242	137 246	0,0	5,4
France métropolitaine (CVS-CJO)					
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	2 630 200	2 697 100	2 676 800	-0,8	1,8
Catégorie ABC (actes positifs de recherche d'emploi)	3 795 500	3 999 200	3 985 500	-0,3	5,0

Source : STMT - Pôle emploi, DARES. Calcul des cvs : DIRECCTE Picardie / ESE, DARES.

Unités : variations en %

Les données concernent les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi. A savoir, la notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est une notion différente de celle de chômeurs au sens du Bureau International du Travail (BIT) : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

Au-delà des évolutions du marché du travail, différents facteurs peuvent affecter les données relatives aux demandeurs d'emploi : modification du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportement d'inscription des demandeurs d'emploi ... En particulier, à compter du 1^{er} juin 2009, les dispositions relatives aux nouvelles obligations de recherche d'emploi des bénéficiaires du RSA et à leur accompagnement par le service public de l'emploi sont susceptibles d'accroître sensiblement le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi.

A partir de février 2009, les demandeurs d'emploi sont donc présentés selon de nouveaux regroupements (catégories A, B, C, D, E). Les données correspondant aux anciennes catégories (catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8) sont présentées quant à elles pour une période transitoire, en annexe de la publication, avec un rappel de l'ensemble des définitions pages 9, 10 et 11.

1 - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR DEPARTEMENT

S'agissant de la catégorie A, le nombre de demandeurs d'emploi varie en octobre 2010 par rapport à septembre 2010 de - 0,7 % dans la Somme (soit 201 personnes) à + 0,9 dans l'Aisne (soit 253 personnes) et de - 0,5 % dans l'Oise (soit 164 personnes).

Quant à la catégorie ABC, les évolutions mensuelles varient de - 0,2 % dans la Somme (soit 84 personnes) à + 0,3 % dans l'Aisne (soit 118 personnes), l'Oise enregistrant une baisse de - 0,1 % par rapport au mois dernier (soit 30 personnes).

Demands inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A

Données CVS	Octobre 2009	Septembre 2010	Octobre 2010	Variation sur un mois	Variation sur un an
Aisne	28 977	29 712	29 965	0,9	3,4
Oise	34 319	35 177	35 013	-0,5	2,0
Somme	27 342	27 093	26 892	-0,7	-1,6
Picardie	90 638	91 982	91 870	-0,1	1,4

Source : STMT - Pôle emploi, DARES. Calcul des cvs : DIRECCTE Picardie / ESE, DARES.

Unités : variations en %

Demands inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie ABC

Données CVS	Octobre 2009	Septembre 2010	Octobre 2010	Variation sur un mois	Variation sur un an
Aisne	40 971	43 423	43 541	0,3	6,3
Oise	49 616	52 900	52 870	-0,1	6,6
Somme	39 604	40 920	40 836	-0,2	3,1
Picardie	130 190	137 242	137 246	0,0	5,4

Source : STMT - Pôle emploi, DARES. Calcul des cvs : DIRECCTE Picardie / ESE, DARES.

Unités : variations en %

2.a - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE

Catégorie A

En Picardie, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A est en diminution pour les hommes par rapport au mois de septembre (- 0,1 %) et en hausse de + 0,7 % sur un an. Les femmes enregistrent une baisse de - 0,2 % par rapport au mois dernier (une hausse de + 2,1 % sur un an). Les jeunes de moins de 25 ans enregistrent une baisse mensuelle de - 1,5 % et une baisse annuelle de - 7,5 %, les 25-49 ans connaissent une diminution de - 0,3 % (+ 1,0 % sur un an), quant aux plus de 50 ans, ils connaissent une hausse de + 2,2 % (+ 15,9 % annuellement).

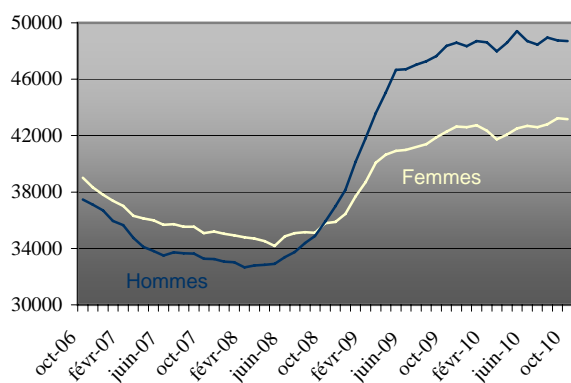
Demandsurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A

Données CVS	Octobre 2009	Septembre 2009	Octobre 2010	Variation sur un mois	Variation sur un an
Picardie					
Hommes	48 357	48 743	48 711	-0,1	0,7
Femmes	42 281	43 239	43 159	-0,2	2,1
Moins de 25 ans	21 016	19 721	19 432	-1,5	-7,5
Entre 25 et 49 ans	55 478	56 222	56 051	-0,3	1,0
50 ans et plus	14 144	16 039	16 387	2,2	15,9
Hommes de moins de 25 ans	11 517	10 353	10 244	-1,0	-11,1
Hommes de 25 à 49 ans	29 389	29 784	29 671	-0,4	1,0
Hommes de 50 ans et plus	7 451	8 606	8 796	2,2	18,1
Femmes de moins de 25 ans	9 499	9 368	9 188	-1,9	-3,3
Femmes de 25 à 49 ans	26 089	26 438	26 380	-0,2	1,1
Femmes de 50 ans et plus	6 693	7 433	7 590	2,1	13,4
Ensemble de la catégorie A	90 638	91 982	91 870	-0,1	1,4

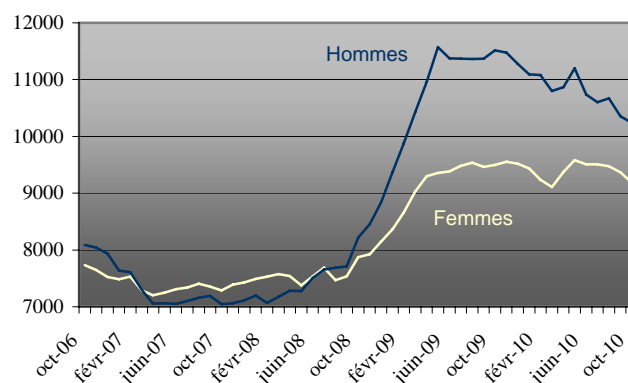
Source : STMT - Pôle emploi, DARES. Calcul des cvs : DIRECCTE Picardie / ESE, DARES.

Unités : variations en %

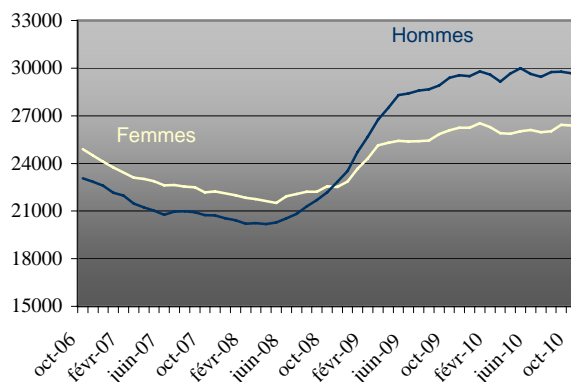
Par sexe (en cvs)



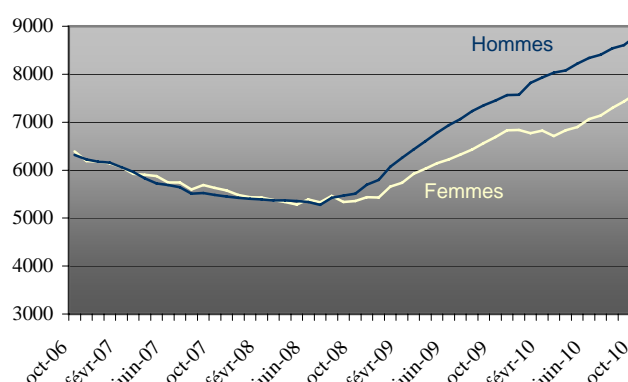
Moins de 25 ans (en cvs)



Entre 25 et 49 ans (en cvs)



50 ans et plus (en cvs)



2.b - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE Catégorie ABC

Parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie ABC en Picardie, les hommes diminuent de - 0,1 % sur un mois et les femmes augmentent de + 0,1 % (+ 5,8 % sur un an pour les hommes et + 5,0 % pour les femmes). Les jeunes de catégorie ABC connaissent une baisse mensuelle de - 1,6 % (- 3,2 % sur un an), les 25-49 ans enregistrent, par rapport au mois dernier, une augmentation de + 0,1 % (+ 5,8 % sur un an) et les 50 ans et plus enregistrent un accroissement mensuel de + 1,7 % (+ 16,0 % annuellement).

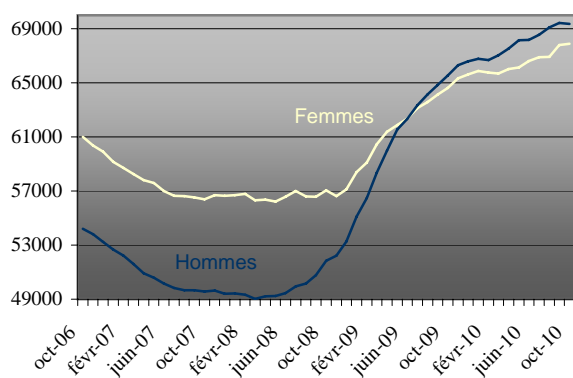
Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie ABC

<i>Données CVS</i>	Octobre 2009	Septembre 2010	Octobre 2010	Variation sur un mois	Variation sur un an
Picardie					
Hommes	65 555	69 435	69 364	-0,1	5,8
Femmes	64 635	67 807	67 882	0,1	5,0
Moins de 25 ans	28 500	28 039	27 577	-1,6	-3,2
Entre 25 et 49 ans	81 323	85 963	86 037	0,1	5,8
50 ans et plus	20 368	23 240	23 632	1,7	16,0
Hommes de moins de 25 ans	15 379	14 822	14 596	-1,5	-5,1
Hommes de 25 à 49 ans	40 653	43 461	43 404	-0,1	6,8
Hommes de 50 ans et plus	9 523	11 152	11 365	1,9	19,3
Femmes de moins de 25 ans	13 120	13 217	12 981	-1,8	-1,1
Femmes de 25 à 49 ans	40 670	42 502	42 634	0,3	4,8
Femmes de 50 ans et plus	10 845	12 088	12 267	1,5	13,1
Ensemble de la catégorie ABC	130 190	137 242	137 246	0,0	5,4

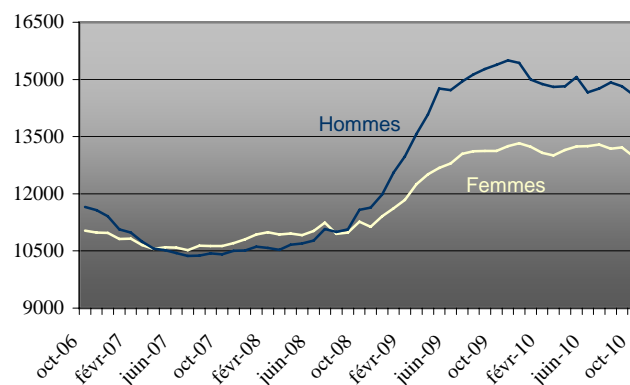
Source : STMT - Pôle emploi, DARES. Calcul des cvs : DIRECCTE Picardie / ESE, DARES.

Unités : variations en %

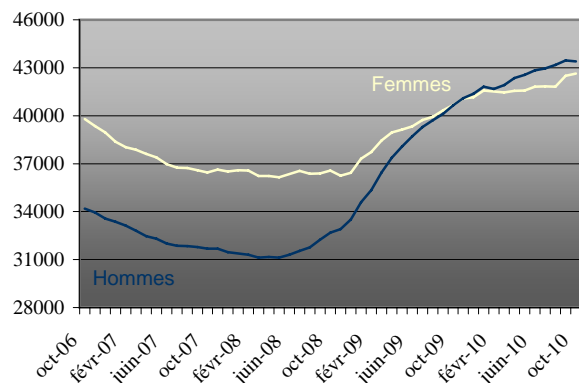
Par sexe (en cvs)



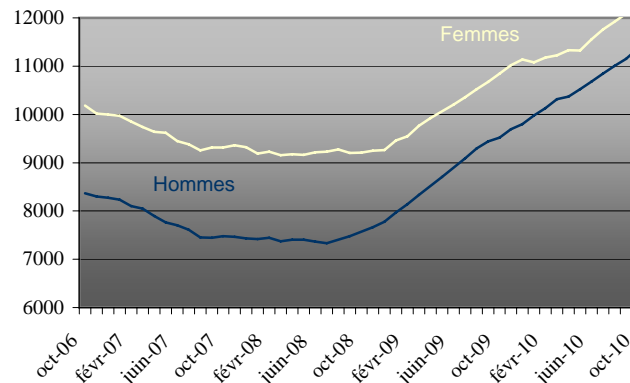
Moins de 25 ans (en cvs)



Entre 25 et 49 ans (en cvs)



50 ans et plus (en cvs)



3 - ANCIENNETÉ D'INSCRIPTION SUR LES LISTES DES DEMANDEURS D'EMPLOI

En Picardie, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie ABC depuis plus d'un an augmente de + 0,9 % (soit 483 personnes) par rapport à septembre 2010, ceux inscrits depuis moins de douze mois enregistrent une baisse de - 0,6 % (soit 480 personnes). Ce nombre augmente de + 19,9 % par rapport au mois d'octobre 2009, pour les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie ABC depuis plus d'un an, ceux inscrits depuis moins de douze mois enregistrent une baisse annuelle de - 2,2%.

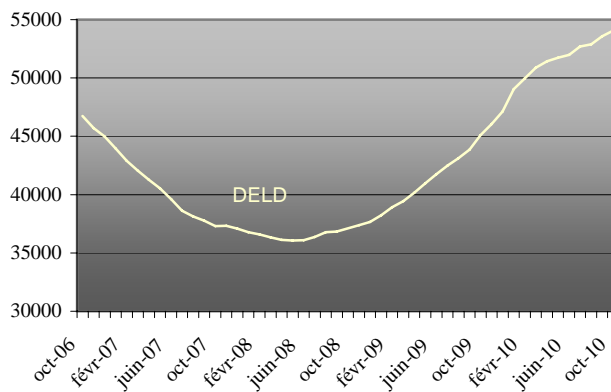
Ancienneté d'inscription sur les listes des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi Catégorie ABC

Données CVS	Octobre 2009	Septembre 2010	Octobre 2010	Variation sur un mois	Variation sur un an
Picardie					
Moins d'un an	85 088	83 667	83 187	-0,6	-2,2
Un an et plus	45 103	53 576	54 059	0,9	19,9
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (%)	34,6	39,0	39,4		
France métropolitaine (CVS-CJO)					
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (%)	31,7	36,8	37,2		

Source : STMT - Pôle emploi, DARES. Calcul des cvs : DIRECCTE Picardie / ESE, DARES.

Unités : variations en %

Demandeurs d'emploi inscrits depuis un an et plus (en cvs)



4 - FLUX D'ENTRÉE ET DE SORTIE

En Picardie, les entrées à Pôle Emploi en catégories A, B, C diminuent de - 4,6 % sur un an, une baisse portée principalement par les licenciements économiques (- 27,8%), les premières entrées (- 24,3%), les démissions (- 16,8%), les autres licenciements (- 16,0%), les reprises d'activité (- 14,1%) et les fins de mission d'intérim (- 12,5%) les fins de contrats à durée déterminée quant à elles connaissent une augmentation annuelle de près de + 0,9%, mais ce sont les autres cas qui augmentent le plus (+ 7,5 %).

Au contraire, les sorties de catégories A, B, C augmentent en Picardie de + 3,5% sur un an. Cette hausse est due principalement aux augmentations des radiations administratives (+ 12,0%), aux cessations d'inscription pour défaut d'actualisation (+ 9,3%) et aux entrées en stage (+ 6,9%). On note toutefois une baisse significative des sorties pour les autres cas (- 10,7%), les arrêts de recherche (- 4,1%) et les reprises d'emploi déclarées (- 1,7%).

Entrées à Pôle emploi par motif (catégorie ABC)

<i>Données brutes</i>	Octobre 2009	Octobre 2010	Répartition des motifs en %	Variation sur un an
Picardie				
Fin de contrat à durée déterminée	3 997	4 033	24,8	0,9
Fin de mission d'interim	1 156	1 011	6,2	-12,5
Licenciement économique ⁽¹⁾	645	466	2,9	-27,8
Autre licenciement	1 517	1 274	7,8	-16,0
Démission	523	435	2,7	-16,8
Première entrée	1 887	1 428	8,8	-24,3
Reprise d'activité	1 147	985	6,0	-14,1
Autres cas	6 196	6 659	40,9	7,5
Ensemble	17 068	16 291	100,0	-4,6
France métropolitaine (CVS-CJO)				
Ensemble	517 800	478 000		-7,7

(1) Y compris les fins de convention de conversion, de PAP anticipé et de CRP.

Unités : variations en %

Source : STMT - Pôle emploi, Dares.

Sorties à Pôle emploi par motif (catégorie ABC)

<i>Données brutes</i>	Octobre 2009	Octobre 2010	Répartition des motifs en %	Variation sur un an
Picardie				
Reprise d'emploi déclarée	3 266	3 211	20,0	-1,7
Entrée en stage	1 594	1 704	10,6	6,9
Arrêt de recherche (maternité, maladie, retraite) :	1 213	1 163	7,2	-4,1
- dont dispense de recherche d'emploi	320	155	1,0	-51,6
- dont maladie	576	664	4,1	15,3
Cessation d'inscription pour défaut d'actualisation ⁽¹⁾	5 837	6 380	39,7	9,3
Radiation administrative	1 679	1 880	11,7	12,0
Autres cas	1 918	1 713	10,7	-10,7
Ensemble	15 507	16 051	100,0	3,5
France métropolitaine (CVS-CJO)				
Ensemble	463 100	488 800		5,5

(1) I.e. absences au contrôle

Unités : variations en %

Source : STMT - Pôle emploi, Dares.

5.a - DEMANDEURS D'EMPLOI AYANT UN DROIT PAYABLE AU RSA

En Picardie, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A et ayant un droit payable au Revenu de solidarité active (RSA) est de 17 860, ce qui représente 19,5 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A.

Au mois d'octobre 2010, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C et ayant un droit payable au RSA est de 22 063 (soit 16,0 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C, données brutes).

Les entrées à Pôle emploi en catégories A, B, C des bénéficiaires ayant un droit payable au RSA sont de 2617 au mois d'octobre 2010 (soit 16,1 % des entrées en catégories A, B, C, données brutes). Les sorties de Pôle emploi en catégories A, B, C des bénéficiaires ayant un droit payable au RSA sont de 2712 au mois d'octobre 2010 (soit 16,9 % des sorties en catégories A, B, C, données brutes).

Demands d'emploi ayant un droit payable au RSA inscrits en fin de mois à Pôle emploi

<i>Données brutes</i>	Août 2010	Septembre 2010	Octobre 2010
Picardie			
Catégorie A	17 942	17 329	17 860
Catégorie B	2 118	2 516	2 293
Catégorie C	2 077	2 043	1 910
Catégorie ABC	22 137	21 888	22 063
Catégorie D	462	621	755
Catégorie E	2 066	2 304	2 228
Catégorie ABCDE	24 665	24 813	25 046
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A		19,3	19,5
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie ABC		15,9	16,0
France métropolitaine			
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A			16,9
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie ABC			14,3

Source : STMT - Pôle emploi, DARES. Calculs : DIRECCTE Picardie / ESE, DARES.

**Demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA inscrits en fin de mois à Pôle emploi
Composantes de RSA**

Données brutes	Août 2010	Septembre 2010	Octobre 2010
Picardie			
Demandeurs d'emploi en catégorie A			
RSA socle seul	13 493	13 195	13 394
RSA socle et activité	1 701	1 639	1 843
RSA activité seule	2 748	2 495	2 623
Demandeurs d'emploi en catégorie ABC			
RSA socle seul	14 657	14 491	14 359
RSA socle et activité	2 806	2 858	2 989
RSA activité seule	4 674	4 539	4 715

Source : STMT - Pôle emploi, DARES. Calculs : DIRECCTE Picardie / ESE, DARES.

**Entrées et sorties à Pôle emploi des demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA
Catégorie ABC**

Données brutes	Août 2010	Septembre 2010	Octobre 2010
Picardie			
Entrées			
Entrées des demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA	2 352	2 931	2 617
Part dans l'ensemble des entrées			16,1
Sorties			
Sorties des demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA	2 316	2 889	2 712
Part dans l'ensemble des sorties			16,9

Source : STMT - Pôle emploi, DARES. Calculs : DIRECCTE Picardie / ESE, DARES.

Avertissement :

Sont repérés ici les demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA i.e. les bénéficiaires (allocataires ou conjoints) d'une allocation au titre du RSA. Le nombre de ces bénéficiaires n'est pas directement comparable à celui des demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts, étant donné que ce dernier recouvre également des personnes dont le droit est suspendu.

L'information sur le nombre de demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA n'est disponible que depuis juillet 2010.

5.b - DEMANDEURS D'EMPLOI AYANT DES DROITS OUVERTS AU RSA

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi et ayant des droits ouverts au RSA

<i>Données brutes</i>	Octobre 2009	Septembre 2010	Octobre 2010	Variation sur un an
Picardie				
Catégorie A	19 960	20 783	21 214	6,3
Catégorie B	2 855	3 208	2 895	1,4
Catégorie C	2 969	3 050	2 848	-4,1
Catégorie ABC	25 784	27 041	26 957	4,5
Catégorie D	1 033	834	969	-6,2
Catégorie E	2 373	2 767	2 671	12,6
Catégorie ABCDE	29 190	30 642	30 597	4,8
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A		23,2	23,2	
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie ABC		19,7	19,6	

Source : STMT - Pôle emploi, DARES. Calculs : DIRECCTE Picardie / ESE, DARES.

Entrées et sorties à Pôle emploi des demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts au RSA

Catégorie ABC

<i>Données brutes</i>	Octobre 2009	Septembre 2010	Octobre 2010	Variation sur un an
Picardie				
Entrées				
Entrées de demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts au RSA	3 056	3 574	3 138	2,7
Part dans l'ensemble des entrées			19,3	
Sorties				
Sorties de demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts au RSA	3 242	3 648	3 315	2,3
Part dans l'ensemble des sorties			20,7	

Source : STMT - Pôle emploi, DARES. Calculs : DIRECCTE Picardie / ESE, DARES.

Rappel :

Entre juin 2009 et mai 2010, seuls étaient repérés dans les fichiers de Pôle emploi les demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts au RSA. Les demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts au RSA sont des personnes ayant un droit payable au RSA ou ayant un droit au RSA suspendu pendant 4 mois maximum (notamment pour non respect des devoirs qui leur incombent, non renouvellement de déclaration trimestrielle de ressources, dépassement du seuil de ressources, ou parce que la demande est en cours de traitement). Parmi ces demandeurs d'emploi repérés comme ayant des droits ouverts au RSA, certains ne percevront pas le RSA.

6 - OFFRES D'EMPLOI

En Picardie, les offres d'emploi collectées par Pôle emploi baissent de - 2,0% sur un an. Cette baisse concerne les offres d'emploi occasionnel et les offres d'emploi durable qui baissent respectivement de - 19,8% et de - 10,8%. Les offres d'emploi temporaire, quant à elles augmentent de + 12,6% par rapport à l'an dernier.

En octobre 2010, les offres d'emploi satisfaites ont enregistré une baisse annuelle de - 4,7 %. Cette baisse concerne les offres d'emploi durable (- 18,5 %). Les offres d'emploi occasionnel ont augmenté quant à elles de + 0,5 % et les offres d'emploi temporaire de + 2,6%.

Offres d'emploi collectées par Pôle emploi

<i>Données brutes</i>	Octobre 2009	Octobre 2010	Variation sur un an
Picardie			
- Emplois durables (plus de 6 mois)	2 549	2 273	-10,8
- Emplois temporaires (1 à 6 mois)	3 372	3 798	12,6
- Emplois occasionnels (moins d'1 mois)	1 500	1 203	-19,8
Ensemble	7 421	7 274	-2,0
France métropolitaine (CVS-CJO)			
Ensemble	251 000	271 000	8,0

Source : STMT - Pôle emploi, Dares.

Unités : variations en %

Offres d'emploi satisfaites

<i>Données brutes</i>	Octobre 2009	Octobre 2010	Variation sur un an
Picardie			
- Emplois durables (plus de 6 mois)	2 504	2 040	-18,5
- Emplois temporaires (1 à 6 mois)	3 302	3 389	2,6
- Emplois occasionnels (moins d'1 mois)	2 059	2 070	0,5
Ensemble	7 865	7 499	-4,7
France métropolitaine (CVS-CJO)			
Ensemble	216 700	236 800	9,3

Source : STMT - Pôle emploi, Dares.

Unités : variations en %

ANNEXE

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi par catégorie

	Octobre 2009	Septembre 2010	Octobre 2010	Variation sur un mois	Variation sur un an
Données CVS					
Picardie					
Catégorie ABC	130 190	137 242	137 246	0,0	5,4
- dont catégorie A	90 638	91 982	91 870	-0,1	1,4
- dont catégorie 1 (pour mémoire)	92 071				
Données brutes					
Picardie					
Catégorie ABC	130 897	137 402	137 561	0,1	5,1
- Catégorie 1	93 216	93 849	94 488	0,7	1,4
- Catégorie 2	9 504	10 319	10 318	0,0	8,6
- Catégorie 3	3 846	3 753	3 893	3,7	1,2
- Catégorie 6	21 343	26 309	25 711	-2,3	20,5
- Catégorie 7	1 848	1 872	1 874	0,1	1,4
- Catégorie 8	1 140	1 300	1 277	-1,8	12,0
- Dont catégorie A	90 729	89 712	91 542	2,0	0,9
- Catégorie 1 n'ayant exercé aucune activité réduite	80 323	78 912	80 487	2,0	0,2
- Catégorie 2 n'ayant exercé aucune activité réduite	7 426	7 981	8 020	0,5	8,0
- Catégorie 3 n'ayant exercé aucune activité réduite	2 980	2 819	3 035	7,7	1,8
- Dont catégorie B	15 837	18 209	17 157	-5,8	8,3
- Catégorie 1 ayant exercé une activité réduite	12 893	14 937	14 001	-6,3	8,6
- Catégorie 2 ayant exercé une activité réduite	2 078	2 338	2 298	-1,7	10,6
- Catégorie 3 ayant exercé une activité réduite	866	934	858	-8,1	-0,9
- Dont catégorie C	24 331	29 481	28 862	-2,1	18,6
- Catégorie 6	21 343	26 309	25 711	-2,3	20,5
- Catégorie 7	1 848	1 872	1 874	0,1	1,4
- Catégorie 8	1 140	1 300	1 277	-1,8	12,0
Catégorie DE	17 150	19 700	20 172	2,4	17,6
- Catégorie D (catégorie 4)	8 180	7 800	8 561	9,8	4,7
- Catégorie E (catégorie 5)	8 970	11 900	11 611	-2,4	29,4
Catégorie ABCDE	148 047	157 102	157 733	0,4	6,5

Source : STMT - Pôle emploi, DARES. Calcul des cvs : DIRECCTE Picardie / ESE, DARES.

Unités : variations en %

Pour mémoire :

Les demandes d'emploi de catégories 1 à 3 recensent les personnes n'ayant pas exercé une activité réduite de plus de 78 heures dans le mois et qui souhaitent un contrat à durée indéterminée à temps plein (catégorie 1), à durée indéterminée à temps partiel (catégorie 2) ou à durée déterminée temporaire ou saisonnier (catégorie 3). De façon analogue, les demandes d'emploi de catégories 6 à 8 recensent les personnes ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures dans le mois selon le type de contrat envisagé : à durée indéterminée à temps plein (catégorie 6), à durée indéterminée à temps partiel (catégorie 7) ou à durée déterminée temporaire ou saisonnier (catégorie 8).

Les demandes d'emploi de catégories 4 et 5 recensent quant à elles les personnes non immédiatement disponibles et qui ne sont pas tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi : elles sont soit en stage, formation, maladie ... (catégorie 4), soit en emploi à la recherche d'un autre emploi (catégorie 5).

Encadré 1 - Sources et définitions

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Les demandeurs d'emploi sont des personnes qui sont inscrites à Pôle emploi, organisme issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assédic.

Catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- *catégorie A* : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi - sans emploi
- *catégorie B* : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi - ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois)
- *catégorie C* : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi - ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois)
- *catégorie D* : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie ... - sans emploi
- *catégorie E* : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi - en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés)

Dans les fichiers administratifs de Pôle emploi, huit catégories de demandeurs d'emploi sont utilisées (catégories 1 à 8), catégories définies par arrêté du 5 février 1992 complété par l'arrêté du 5 mai 1995. Jusqu'au mois de février 2009, les publications étaient fondées uniquement sur ces catégories. Le tableau suivant présente la correspondance entre les catégories utilisées à des fins de publication statistique à partir de mars 2009 et les catégories administratives auxquelles Pôle emploi a recours dans sa gestion des demandeurs d'emploi :

Catégories statistiques	Catégories administratives
Catégorie A	Catégories 1, 2, 3 hors activité réduite
Catégorie B	Catégories 1, 2, 3 en activité réduite
Catégorie C	Catégories 6, 7, 8
Catégorie D	Catégorie 4
Catégorie E	Catégorie 5
Catégories A, B, C	Catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8

La situation réelle au regard de l'emploi des demandeurs d'emploi peut, dans certains cas, ne pas correspondre à la catégorie dans laquelle ils sont enregistrés : si cette correspondance est contrôlée pour les demandeurs d'emploi indemnisés, il n'en est pas de même des demandeurs d'emploi non indemnisés.

Les entrées et les sorties des listes de Pôle emploi sont enregistrées pour l'ensemble de la catégorie ABC et non au niveau de chacune d'entre-elles.

Ancienneté sur les listes de Pôle emploi

Du fait du mode d'enregistrement des entrées et des sorties, il n'est pas possible de calculer l'ancienneté ou la durée passée sans discontinuité en catégorie A (respectivement B ou C).

De manière conventionnelle, un demandeur d'emploi qui est resté inscrit plus de 12 mois sur les listes de Pôle emploi i.e. dont l'ancienneté sur les listes est supérieure à un an, peut être qualifié de demandeur d'emploi de longue durée. S'il est inscrit depuis plus de 24 mois, il est considéré comme étant demandeur d'emploi de très longue durée.

Motifs d'entrée et de sortie des listes de Pôle emploi pour la catégorie ABC

Les flux d'entrée et de sortie des listes sont présentés suivant différents motifs.

Parmi les motifs d'entrée :

- les premières entrées correspondent aux cas où la demande d'emploi est enregistrée alors que la personne se présente pour la première fois sur le marché du travail, notamment lorsqu'elle vient d'achever ses études ou lorsqu'elle était auparavant inactive
- le motif de reprise d'activité comprend à la fois le cas où le demandeur d'emploi cherche à reprendre une activité après une interruption d'au moins six mois et, depuis octobre 2005, le cas où l'entrée sur les listes de Pôle emploi a lieu suite à une sortie de stage ou à une fin de congé de maladie ou maternité
- les autres cas recouvrent des situations ne correspondant à aucune ventilation, y compris les entrées pour rupture

Parmi les motifs de sortie :

- les arrêts de recherche sont liés à une maladie, un congé maternité, un accident du travail, un départ en retraite ou une dispense de recherche d'emploi
- les cessations d'inscription pour défaut d'actualisation correspondent aux cas où le demandeur d'emploi n'a pas actualisé sa déclaration de situation mensuelle

- les radiations administratives peuvent intervenir lorsque le demandeur d'emploi ne répond pas à une convocation, lorsqu'il fait une fausse déclaration ou lorsqu'il refuse une offre d'emploi - le motif d'offre d'emploi raisonnable ayant été ajouté en octobre 2008 – une formation, une visite médicale, un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, un contrat aidé, une action d'insertion. La suspension qui en découle peut aller de 15 jours à un an suivant la cause
- les autres cas recouvrent des situations ne correspondant à aucune autre ventilation.

Les motifs de sortie des listes de Pôle emploi sont mal connus dans les fichiers administratifs. En particulier, dans les statistiques publiées ici, les reprises d'emploi déclarées sous-estiment le nombre de reprises réelles d'emploi. En effet, chaque mois, de nombreux demandeurs d'emploi sortent des listes parce qu'ils n'ont pas actualisé leur situation mensuelle en fin de mois (ils sont alors enregistrés dans le motif «cessation d'inscription pour défaut d'actualisation») ou à la suite d'une radiation administrative, par exemple pour non réponse à convocation. Or, une partie de ces demandeurs d'emploi a en fait retrouvé un emploi. L'enquête trimestrielle Sortants de Pôle emploi et de la Dares fournit une estimation de la part des sorties réelles pour reprise d'emploi.

Les offres d'emploi collectées et satisfaites à Pôle emploi

Pôle emploi collecte des offres d'emploi auprès des entreprises, dont une partie d'entre-elles sont satisfaites. Les statistiques comptabilisent comme satisfaite une offre pour laquelle l'employeur a trouvé une personne pour occuper le poste proposé, indépendamment de la façon dont il a réussi à le pourvoir - grâce à Pôle emploi ou par un autre moyen.

Les offres collectées et satisfaites publiées ici sont classées suivant trois types :

- les offres d'emploi durable, pour des contrats de plus de six mois
- les offres d'emploi temporaire, pour des contrats compris entre un et six mois
- les offres d'emploi occasionnel, pour des contrats de moins d'un mois

Les rapprochements entre les offres et les demandes d'emploi doivent être faits avec précaution dans la mesure où une partie des besoins de recrutement des entreprises ne donne pas lieu au dépôt d'une offre auprès de Pôle emploi et ce dans des proportions qui peuvent varier selon la qualification de l'emploi, le secteur d'activité ou la taille de l'entreprise.

Méthodologie de correction des variations saisonnières

La méthodologie adoptée pour corriger les séries publiées ici se décompose en deux étapes détaillées ci-après. Les estimations des coefficients de variations saisonnières sont réalisées sur la période allant de janvier 1996 à décembre 2008 et projetés sur l'ensemble de l'année 2009, de sorte que la campagne de traitement statistique des séries n'a lieu qu'une seule fois par an quand toutes les données de l'année antérieure sont disponibles.

1^{ère} étape : correction des variations saisonnières

Les séries publiées ici sont marquées par des phénomènes récurrents, de type saisonniers, qui ne reflètent pas des mouvements de nature économique. Il est nécessaire d'en faire abstraction pour analyser les fluctuations purement conjoncturelles de ces séries : il faut raisonner sur des données corrigées des variations saisonnières (cvs).

La cvs est appliquée au niveau national aux données préalablement corrigées des jours ouvrables. Elle permet d'éliminer la composante saisonnière de chaque série pour ne garder que les composantes liées à la tendance (i.e. à l'évolution de long terme de la série), au cycle (i.e. aux fluctuations de court terme) et à certaines irrégularités (fluctuations résiduelles non périodiques).

2^{ème} étape : mise en cohérence des différentes ventilations

Les séries désaisonnalisées sont mises en cohérence, de sorte que la somme de séries désaisonnalisées soit égale à la série désaisonnée de la somme des séries brutes.

Demandeurs d'emploi ayant un droit payable au Revenu de solidarité active (RSA)

Le Revenu de solidarité active (RSA) est entré en vigueur le 1^{er} juin 2009 en France métropolitaine et sera généralisé au plus tard le 1^{er} janvier 2011 en Outre-mer. Il a pour objet « d'assurer à ses bénéficiaires des moyens convenables d'existence, afin de lutter contre la pauvreté, encourager l'exercice ou le retour à une activité professionnelle et aider à l'insertion sociale des bénéficiaires » (loi n°2008-1249 du 1^{er} décembre 2008). Il remplace le Revenu minimum d'insertion (RMI), l'Allocation de parent isolé (API) ainsi que les mécanismes d'intéressement liés à la reprise d'emploi.

Le RSA est une allocation destinée à porter les ressources du foyer au niveau d'un revenu garanti. Le revenu garanti est calculé pour chaque foyer en faisant la somme :

- d'un montant forfaitaire dont le niveau varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfants à charge et qui correspondait en juin 2009 au montant du RMI ou de l'API pour les parents isolés
- de 62 % des revenus d'activité des membres du foyer, s'il y en a.

Un bénéficiaire du RSA est tenu « de rechercher un emploi, d'entreprendre les démarches nécessaires à la création de sa propre activité ou d'entreprendre les actions nécessaires à une meilleure insertion sociale ou professionnelle » s'il remplit les conditions suivantes (article L.262-28) :

- les ressources de son foyer sont inférieures à un certain montant forfaitaire, dont le niveau varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfants à charge (460,09 €/mois pour un célibataire sans enfant)
- il est sans emploi ou ne tire de l'exercice de son activité professionnelle que des revenus inférieurs à 500 € (décret n°2009-404 du 15 avril 2009).

Pour un bénéficiaire du RSA majoré (i.e. une personne isolée assumant la charge d'un ou de plusieurs enfants ou étant enceinte), il est tenu compte des sujétions particulières auxquelles celui-ci est contraint, notamment en matière de garde d'enfants.

À compter de juillet 2010, sont repérés dans le système d'information statistique de Pôle emploi les demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA i.e. les bénéficiaires (allocataires ou conjoints) d'une allocation au titre du RSA. Entre juin 2009 et juin 2010, seuls étaient repérés dans les fichiers de Pôle emploi les demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts au RSA i.e. les personnes ayant un droit payable au RSA, les personnes ayant un droit au RSA suspendu pendant 4 mois maximum (notamment pour non respect des devoirs qui leur incombent, non renouvellement de déclaration trimestrielle de ressources, dépassement du seuil de ressources, ou parce que la demande est en cours de traitement). Parmi ces demandeurs d'emploi repérés comme ayant des droits ouverts au RSA, certains ne percevront pas le RSA. Les données relatives aux demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts au RSA ne seront plus publiées à partir de janvier 2011.

Quatre catégories d'indicateurs relatifs aux demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA sont publiées :

- les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi et ayant un droit payable au RSA ;
- les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois ayant un droit payable au RSA selon la composante de RSA. Il existe trois composantes de RSA : le RSA socle seul, le RSA socle et activité, le RSA activité seule. Le RSA socle seul bénéficie aux foyers qui n'ont pas de revenu d'activité, il est égal à un montant forfaitaire. Le RSA socle et activité bénéficie aux foyers qui ont de faibles revenus d'activité et dont l'ensemble des ressources est inférieur au montant forfaitaire. Le RSA activité seul bénéficie aux foyers qui ont de faibles revenus d'activité et dont l'ensemble des ressources est supérieur au montant forfaitaire. Cette nouvelle composante élargit le champ des bénéficiaires
- les entrées à Pôle emploi de demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA
- les sorties de Pôle emploi de demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA.

Le dénombrement des demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA résulte d'un rapprochement entre les fichiers de Pôle emploi d'une part et ceux de la Cnaf et de la CCMSA d'autre part.

La mise en œuvre de la loi portant création du RSA à compter du 1^{er} juin 2009 est susceptible d'accroître sensiblement le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et, parmi ceux-ci, la part de ceux qui bénéficient d'une prestation de solidarité (RMI ou API avant le 1^{er} juin 2009 ; RSA après le 1^{er} juin ainsi que RMI et API à titre transitoire pour certains bénéficiaires). En effet, l'obligation d'orientation vers le service public de l'emploi des bénéficiaires du RSA disponibles pour occuper un emploi devrait conduire une proportion plus importante qu'auparavant de bénéficiaires de prestations de solidarité à s'inscrire à Pôle emploi. Par ailleurs, l'ouverture du RSA à des personnes auparavant non éligibles au RMI ou à l'API (salariés à faibles revenus ne bénéficiant pas ou plus de mesures d'intéressement) pourrait conduire certains demandeurs d'emploi (notamment en activité réduite) à se voir ouvrir des droits nouveaux au RSA.

Un bénéficiaire du RSA tenu aux obligations précisées ci-dessus est orienté par le Conseil général :

- de façon prioritaire, lorsqu'il est disponible pour occuper un emploi, soit vers Pôle emploi soit, si le département décide d'y recourir, vers un autre organisme participant au service public de l'emploi (mission locale, PLIE, organisme privé de placement...)
- vers les autorités ou organismes compétents en matière d'insertion sociale lorsque des difficultés (de logement ou de santé notamment) font temporairement obstacle à son engagement dans une démarche de recherche d'emploi.

Encadré 2 - Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi : un concept différent du chômage au sens du BIT

La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est une notion différente de celle du chômage au sens du BIT : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement, certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

Les données relatives aux demandeurs d'emploi sont issues des fichiers administratifs de gestion de Pôle emploi. La répartition entre les diverses catégories A, B, ou C s'effectue sur la base de règles juridiques portant notamment sur l'obligation de faire des actes positifs de recherche d'emploi et d'être immédiatement disponible, sachant que l'exercice d'une activité réduite est autorisé.

Pour mémoire, un chômeur au sens du BIT est une personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui :

- 1- n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence
- 2- est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours
- 3- a cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Seule une enquête statistique peut vérifier si ces critères sont remplis. En France, il s'agit de l'enquête Emploi de l'Insee.

Alors que le chômage au sens du BIT constitue un indicateur de référence pour l'analyse des évolutions du marché du travail, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi peut être affecté par d'autres facteurs : modifications du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportements d'inscription des demandeurs d'emploi ...

L'Insee publie chaque trimestre les indicateurs de référence pour le chômage au sens du BIT à partir des résultats trimestriels de son enquête Emploi pour la France métropolitaine. Les dernières estimations de l'Insee sont disponibles sur son site Internet, à l'adresse suivante : http://www.insee.fr/fr/indicateurs/indic_conj/donnees/doc_idconj_14.pdf.